

*Date d'envoi de la convocation par voie dématérialisée : le 10 novembre 2022*

---

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 16 novembre 2022**

---

**L'an deux mille vingt-deux, le 16 du mois de novembre à 19 heures 00**

**Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.**

Présents : 21

M. Laurent PEYRONDET, M. Adrien DEBEVER, Mme Prune MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoint.

Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER  
M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Lydia LESCOMBE, M. Cyril CAMU et Mme Hélène CROMBEZ, Conseillers municipaux.

Absents et  
représentés :  
6

Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, qui a donné procuration à M. Adrien DEBEVER

M. Jérémy BOISSON, qui a donné procuration à M. Hervé CAZENAVE

M. Patrick MORISSET, qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH ;

Mme Michèle VIGNEAU, qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET

M. Jean-Yves MAS, qui a donné procuration à Mme Lydia LESCOMBE

Mme Hélène LEBLANC, qui a donné procuration à Mme Hélène CROMBEZ

M. Maxime PELLICER est élu secrétaire de séance.

## N°DL16112022-17 : Présentation du plan Sobriété et Énergies - Information

Rapporteur : Monsieur Adrien DEBEVER

La crise géopolitique actuelle déclenchée par la guerre en Ukraine a créé une vague inflationniste, jamais vue depuis plus de 40 ans, qui touche en priorité les prix de l'énergie et plus spécifiquement les énergies fossiles (pétrole, gaz).

Les collectivités locales sont touchées de plein fouet dans leur budget par ce phénomène, d'autant qu'elles ne bénéficieront pas toutes des boucliers tarifaires.

Il y a donc l'obligation de réagir vite pour éviter la dégradation de la qualité des services publics et de renoncer aux investissements structurels.

La crise énergétique actuelle et les prises de conscience qu'elle suscite, nous amènent à accélérer la mise en application de notre Agenda 21.

Depuis la fin de l'été, élus en délégations et techniciens travaillent de concert dans le but de proposer un « Plan Sobriété et Energies ».

Ce plan qui sera présenté en séance constitue un effort important pour la commune et doit lui permettre de consommer moins d'énergie pour à terme être moins dépendante des énergies fossiles.

S'il répond à une urgence financière conjoncturelle, il a pour vocation d'entraîner des évolutions définitives pour répondre également à l'urgence climatique.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.



Le Maire

Laurent PEYRONDET



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le : 22 NOV. 2022 Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

22 NOV. 2022